GRANDES ÉCURIES

Domaine de Chantilly



Rapport de présentation

Aménagement de locaux CF sous gradins du Dôme

PRO-DCE

MAÎTRE D'OUVRAGE
Fondation d'Aumale
15 Rue du Connétable -
60500 Chantilly

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes - Rémi Fromont, ACMH
136, rue de Bagnolet - 75020 Paris

PROJET
Domaine de Chantilly - Grandes écuries
Aménagement de locaux CF sous gradins du Dôme
PRO-DCE

DOCUMENT
Rapport de présentation

DATE
04/2026

SOMMAIRE

Note de synthèse 2
Plan de situation 3
Photographies 4
Plan général des toitures 5
Plan général du rez-de-chaussée 6
Coupes longitudinales Nord et Sud 7
Plan du rez-de-chaussée 8
Plan général du rez-de-chaussée 9
Plan du rez-de-chaussée 10
Coupe longitudinale Sud - Local de stockage 11
Coupe transversale - Local de stockage 12
Coupe longitudinale Nord - Local régie et vestiaire 13
Programme de travaux 14

Sauf mention contraire, l'ensemble des documents graphiques et photographiques ont été réalisés par l'agence Covalence Architectes.

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE NOTE DE SYNTHÈSE

Édifice :	Grandes Ecurie, Domaine de Chantilly
Protection MH :	Classement par arrêté du 30 décembre 1988
Notice Mérimée :	PA000114578
Propriétaire :	Institut de France
Parties concernées :	Dôme, Grandes Écuries
Adresse :	17 rue du Connétable 60 500 Chantilly
Date de construction :	1719-1734
Références cadastrales :	000 AH 01
Contenance cadastrale :	15 854 m² (superficie de la parcelle) 50 m² (emprise projet)
Maîtrise d'ouvrage :	Fondation d'Aumale Domaine de Chantilly
Maitrise d'œuvre :	Covalence Architectes Rémi Fromont, ACMH, associé. Pauline Voisin, Architecte du patrimoine, associée. Frédéric Martorello, Architecte du patrimoine, associé. Celya Benyahia, Architecte, Historienne de l'Art. Maxime Frisot, Economiste de la construction.
	Expertignis Préventionniste incendie

Synthèse :

Le projet consiste en l'aménagement d'espaces sous les gradins situés dans la nef Ouest des Grandes Écuries.

- Le premier espace servira de stockage aux planchers de la piste.
- Le second espace sera mis à disposition de locataires, afin d'y aménager un local de repos et une régie qui serviront lors des événements organisés dans le Dôme des Grandes Écuries.

Actuellement, les espaces existants sous les gradins servent de stockage et ne sont pas recoupés. Ils sont ouverts sur la nef Ouest, séparés de celle-ci par de simples rideaux.

Le projet a pour objectif de créer des espaces coupe-feu répondant aux normes de sécurité incendie dans un établissement recevant du public. Ces espaces permettront :

- Le stockage avec un cloisonnement coupe-feu 2H des parois verticales et horizontales.
- L'aménagement d'espace de repos et d'une régie avec un cloisonnement coupe-feu 2H des parois verticales et horizontales, pouvant servir à terme de local de stockage.

Nota : Le stockage dans les espaces de repos et régie est proscrit. Les locaux de stockage dans un établissement recevant du public doivent être coupe-feu 2H et dotés d'un sas.

La présente étude comporte les documents suivants :

- Un rapport de présentation
- Un CCTC
- Un CCTP lot unique
- Un DPGF lot unique
- Une cahier des charges fonctionnel SSI

Parti d'intervention :

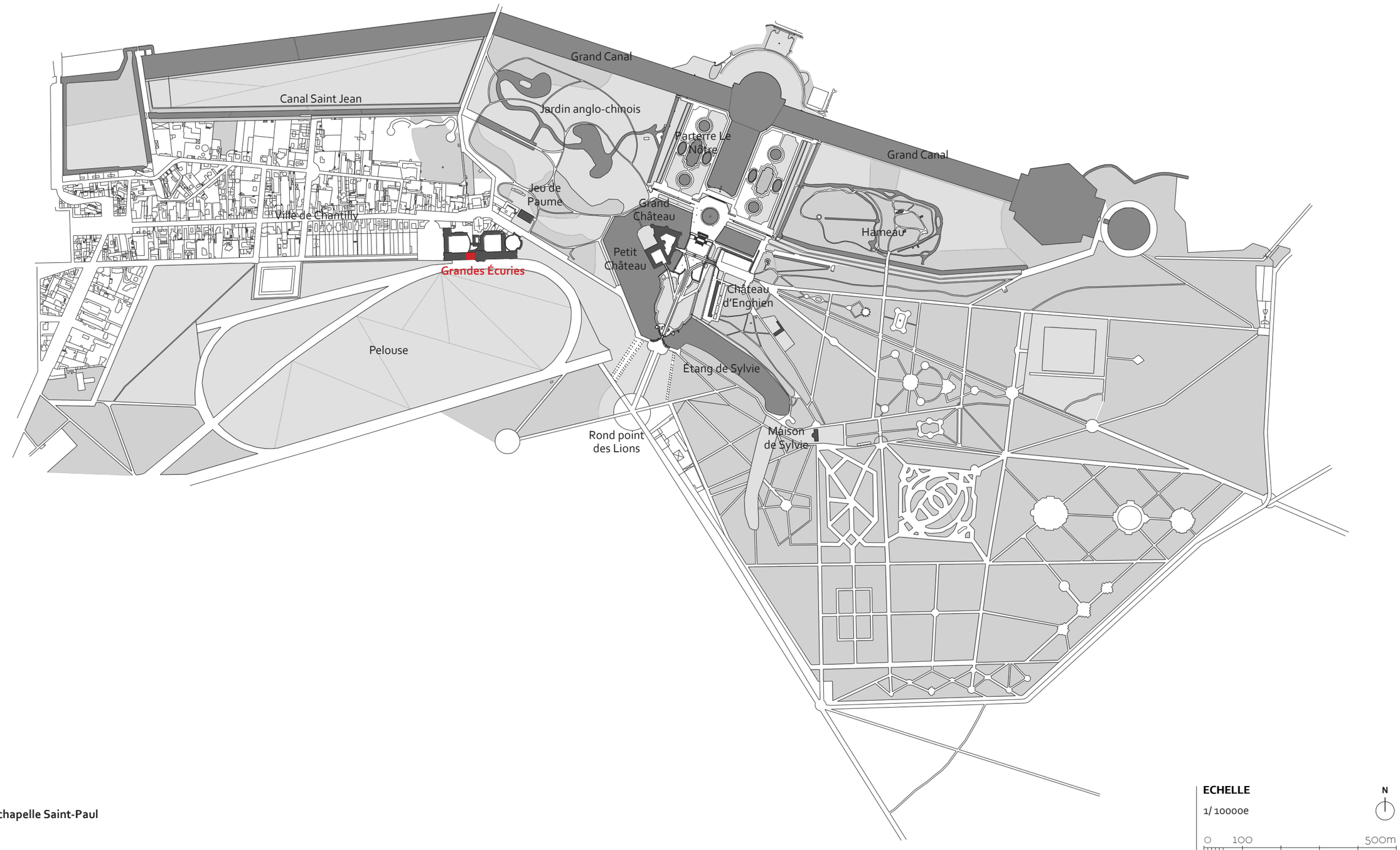
Le projet, sous forme de deux locaux rectangulaires s'inscrivent parfaitement dans l'emprise de la structure porteuse des gradins. Le choix de cet emplacement est motivé par la conservation de la continuité visuelle (perspective) de la grande nef Ouest des Grandes Écuries. Ces locaux aménagés, n'auront aucune incidence visuelle sur l'architecture classique du dôme et de la grande nef Ouest.

Intégrés de façon discrète, les locaux seront peints et les rideaux existants seront maintenus.

Investigations complémentaires :

Le projet ne prend pas compte de la présence d'amiante et plomb, la maitrise d'ouvrage devra fournir les diagnostics réglementaires d'avant-travaux afin d'affiner les préconisations et le chiffrage des travaux.

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE PLAN DE SITUATION



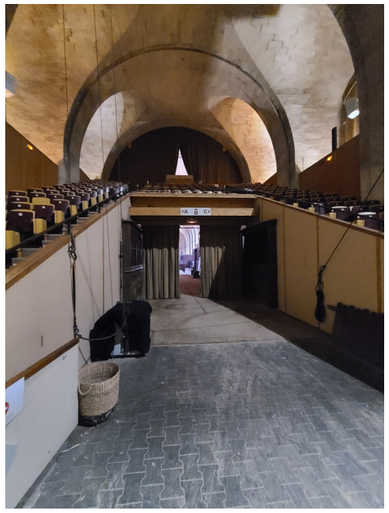
Plan de situation de la chapelle Saint-Paul
Source : relevé Graphyr, 2007

ECHELLE
1/ 10000e

N

0 100 500m

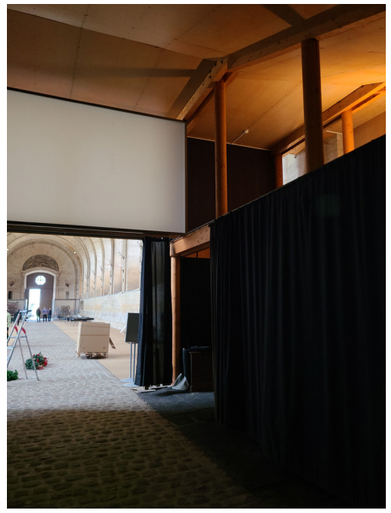
PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE PHOTOGRAPHIES


Vue d'ensemble des gradins côté Ouest du Dôme.


Vue sur l'ossature en bois et métal côté Sud de la Nef Ouest.


Vue générale des stockages existants côté Nord de la nef Ouest.


Vue générale des stockages existants côté Sud de la nef Ouest.

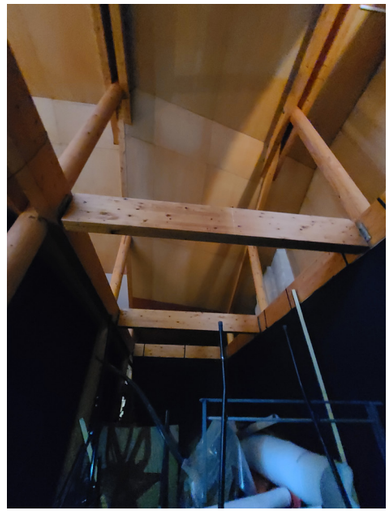

Vue d'ensemble de l'emplacement futur des locaux côté Nord de la nef Ouest.

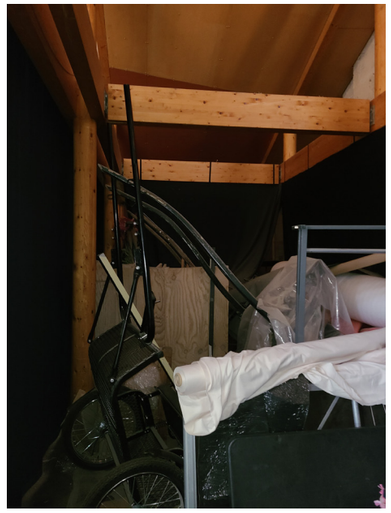

Vue de la strcuture existante des gradins.


Vue extérieur depuis la cour des Chenils sur la façade Nord de la nef Ouest.

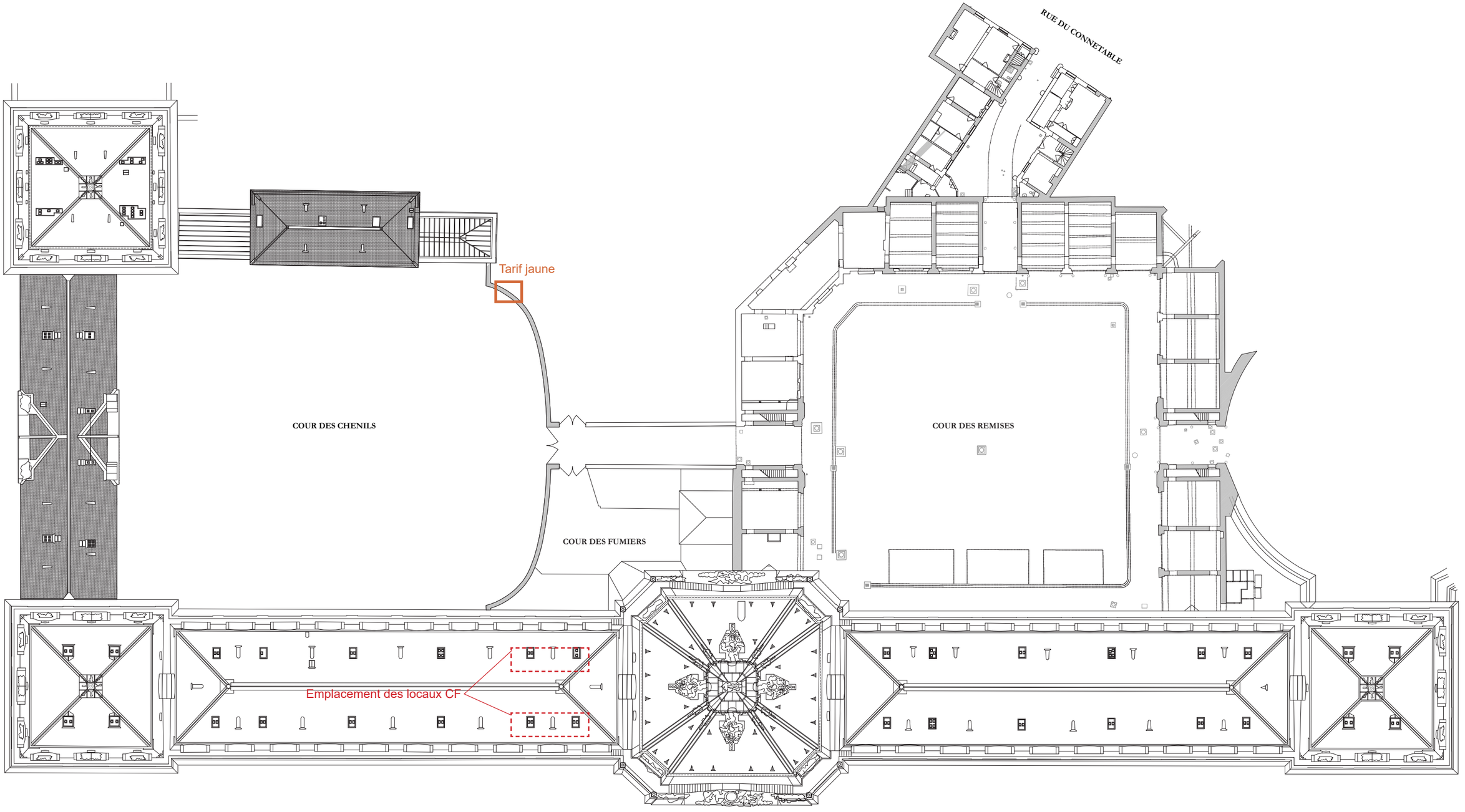

Vue depuis la nef Ouest sur la structure des gradins.


Vue de la strcuture existante des gradins.


Vue de la strcuture existante des gradins.


Vue générale des stockages existants côté Sud de la nef Ouest.

ETAT ACTUEL PLAN GÉNÉRAL DES TOITURES



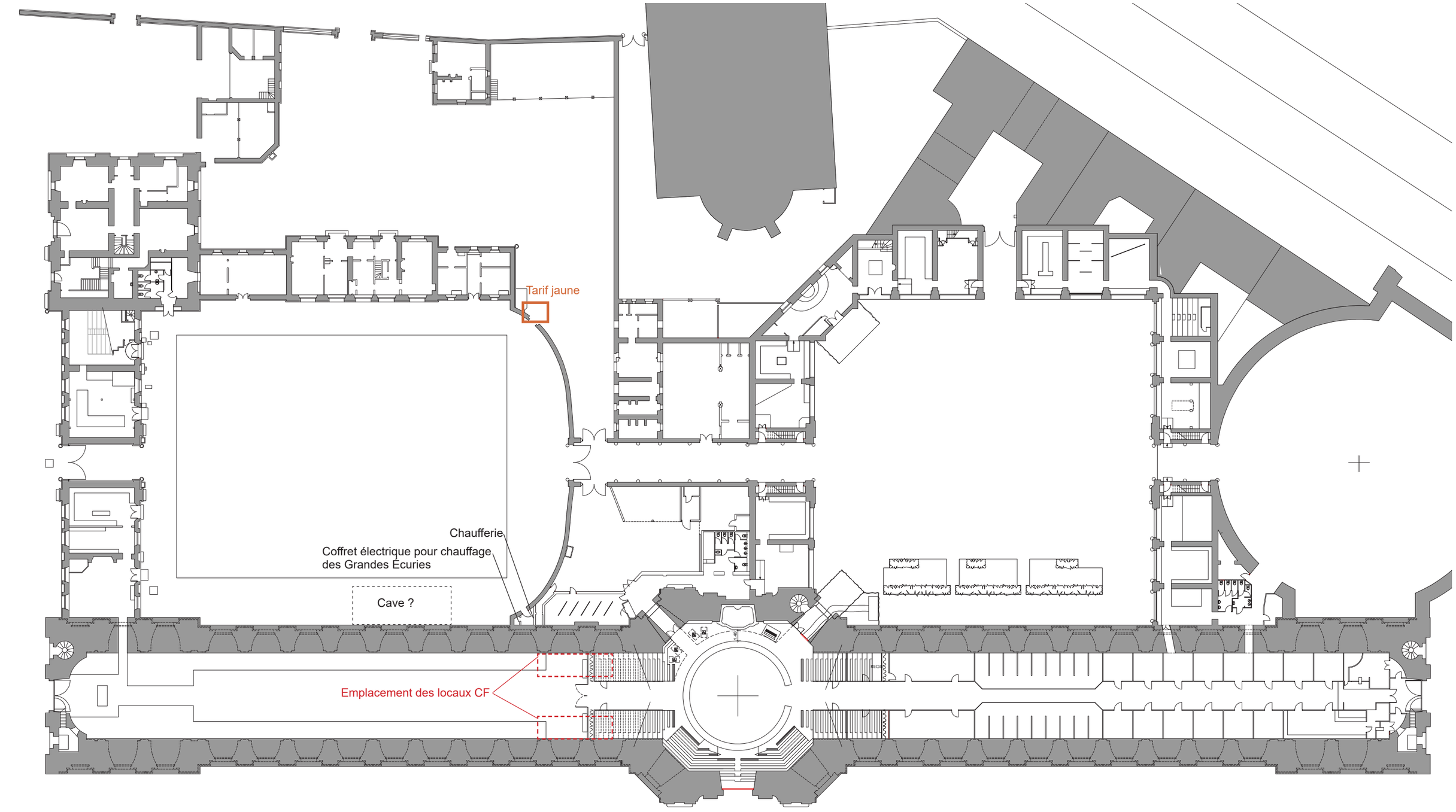
Plan général des grandes écuries. Source: F B Concept

ECHELLE
1/500
0.2cm = 1m

N

0 5 10 15 20m

ETAT ACTUEL PLAN GÉNÉRAL DU REZ-DE-CHAUSSÉE



Plan général des grandes écuries. Source: F B Concept

ECHELLE
1/500
0.2cm = 1m

N

0 5 10 15 20m

MAÎTRE D'OUVRAGE
Fondation d'Aumale
15 Rue du Connétable -
60500 Chantilly

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes - Rémi Fromont, ACMH
136, rue de Bagnolet - 75020 Paris

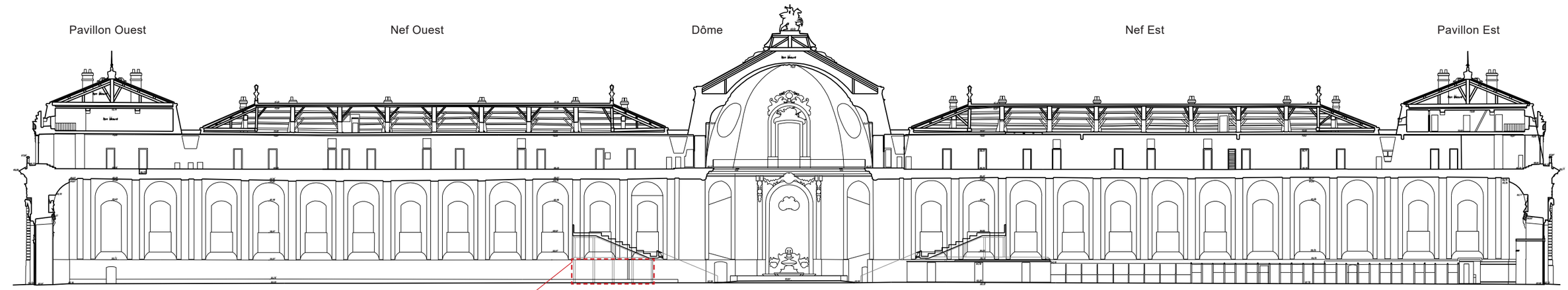
PROJET
Domaine de Chantilly - Grandes écuries
Aménagement de locaux CF sous gradins du Dôme
PRO-DCE

DOCUMENT
Rapport de présentation

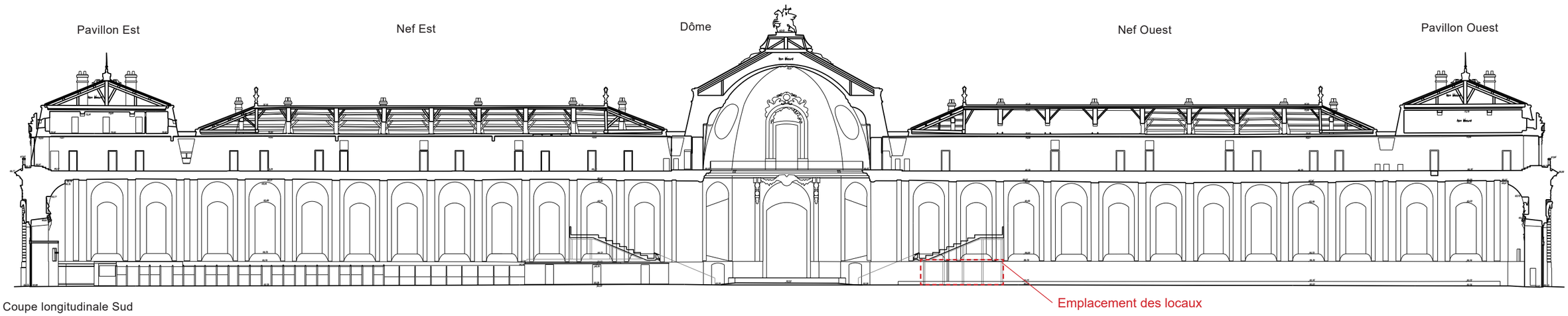
Plan général du rez-de-chaussée

DATE
04/2026

ETAT ACTUEL COUPES LONGITUDINALES NORD ET SUD



Coupe longitudinale Nord



Coupe longitudinale Sud

ECHELLE
1/500
0.2cm = 1m

0 5 10 15 20m

MAÎTRE D'OUVRAGE
Fondation d'Aumale
15 Rue du Connétable -
60500 Chantilly

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes - Rémi Fromont, ACMH
136, rue de Bagnolet - 75020 Paris

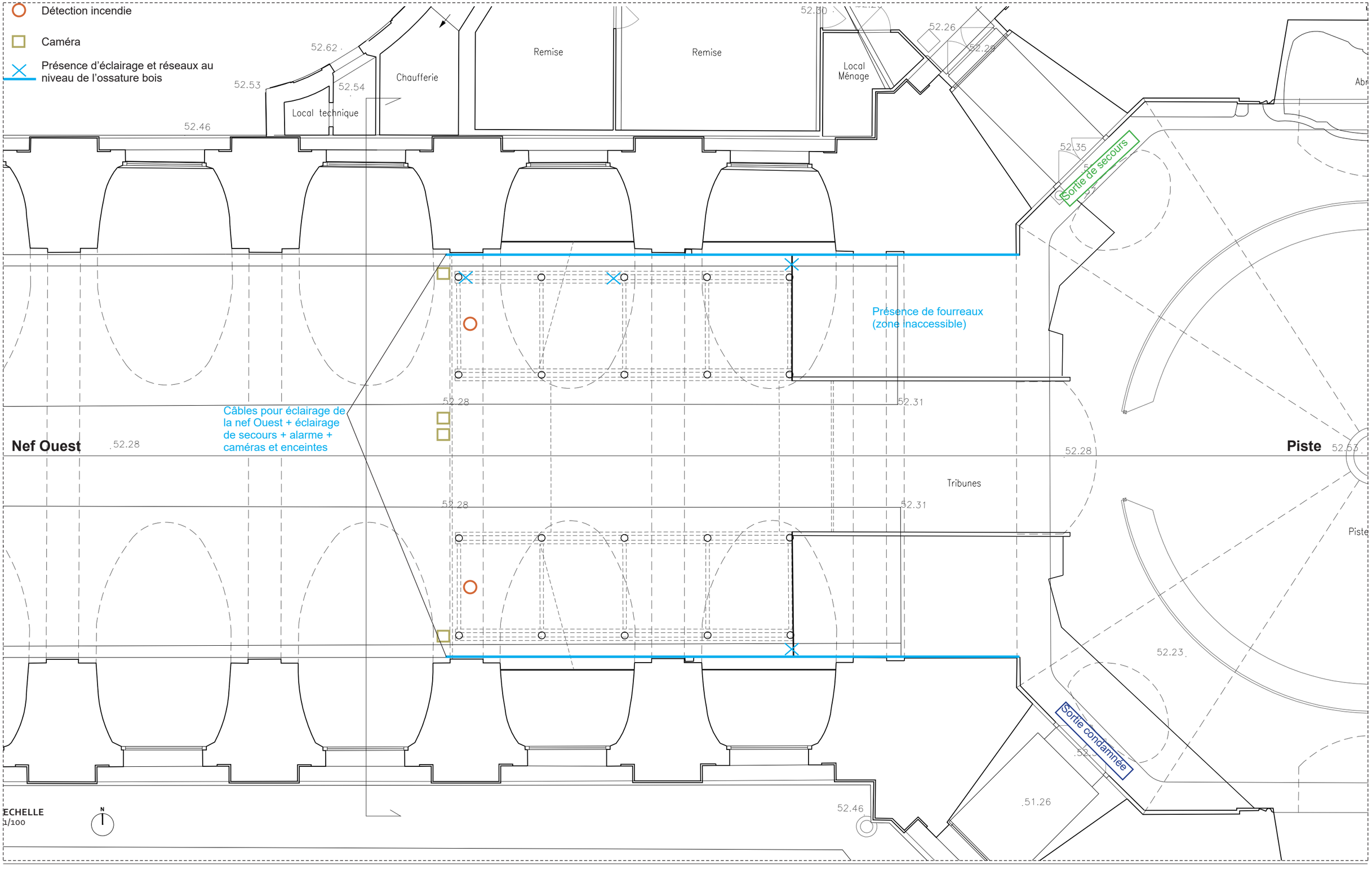
PROJET
Domaine de Chantilly - Grandes écuries
Aménagement de locaux CF sous gradins du Dôme
PRO-DCE

DOCUMENT
Rapport de présentation

Coupes longitudinales Nord et Sud

DATE
04/2026

ETAT ACTUEL PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



MAÎTRE D'OUVRAGE
Fondation d'Aumale
15 Rue du Connétable -
60500 Chantilly

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes - Rémi Fromont, ACMH
136, rue de Bagnolet - 75020 Paris

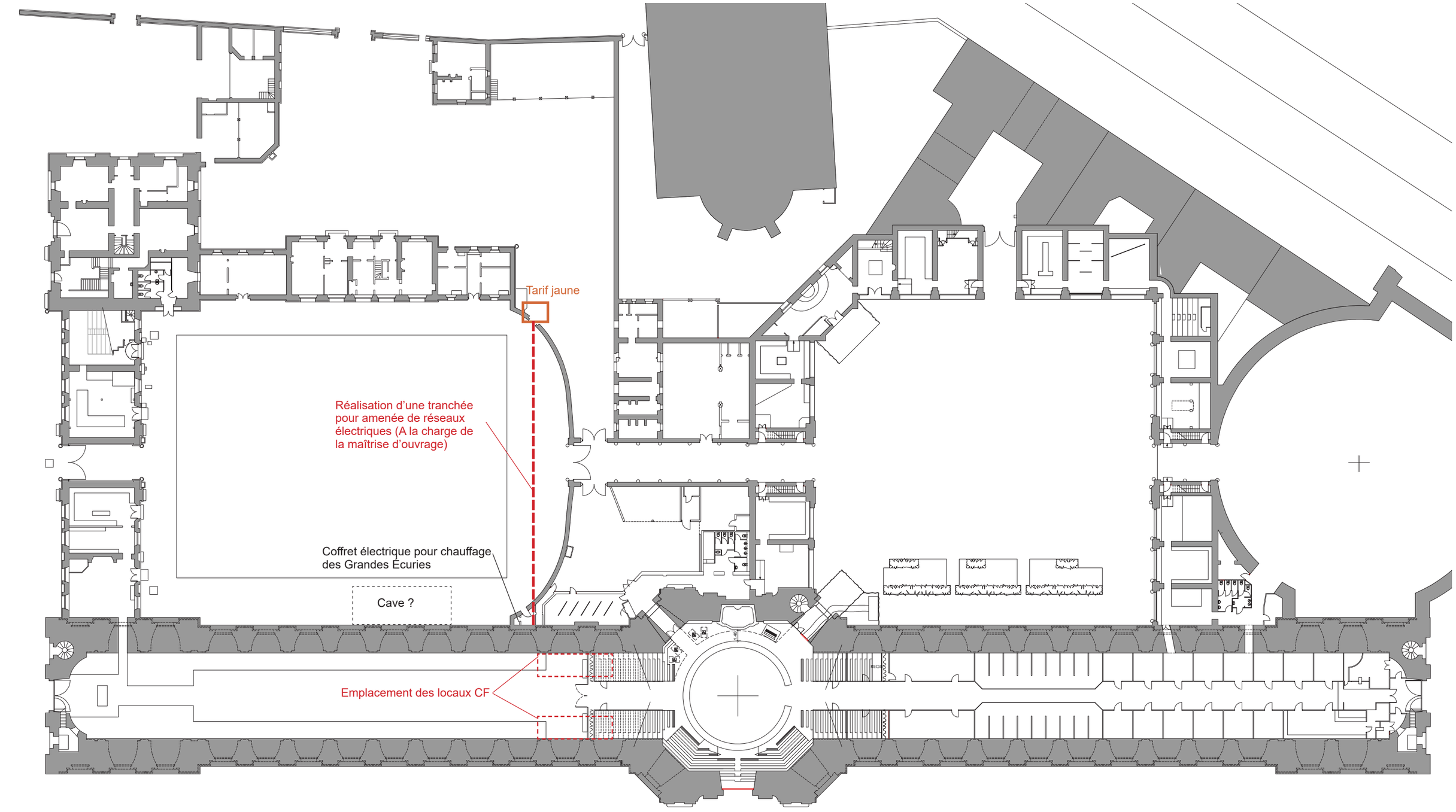
PROJET
Domaine de Chantilly - Grandes écuries
Aménagement de locaux CF sous gradins du Dôme
PRO-DCE

DOCUMENT
Rapport de présentation

Plan du rez-de-chaussée

DATE
04/2026

ETAT PROJETÉ PLAN GÉNÉRAL DU REZ-DE-CHAUSSÉE



Plan général des grandes écuries. Source: F B Concept

ECHELLE
1/500
0.2cm = 1m

0 5 10 15 20m

MAÎTRE D'OUVRAGE
Fondation d'Aumale
15 Rue du Connétable -
60500 Chantilly

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes - Rémi Fromont, ACMH
136, rue de Bagnolet - 75020 Paris

PROJET
Domaine de Chantilly - Grandes écuries
Aménagement de locaux CF sous gradins du Dôme
PRO-DCE

DOCUMENT
Rapport de présentation

Plan général du rez-de-chaussée

DATE
04/2026

ETAT PROJETÉ PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

Déplacement des prises triphasées

Nota : Les fondations représentées sont celles existantes.

Cloison intérieure :
- Fourniture et pose d'une cloison en béton cellulaire ep. 15cm, Coupe-feu 2H,
- Mise en peinture deux faces de la cloison.

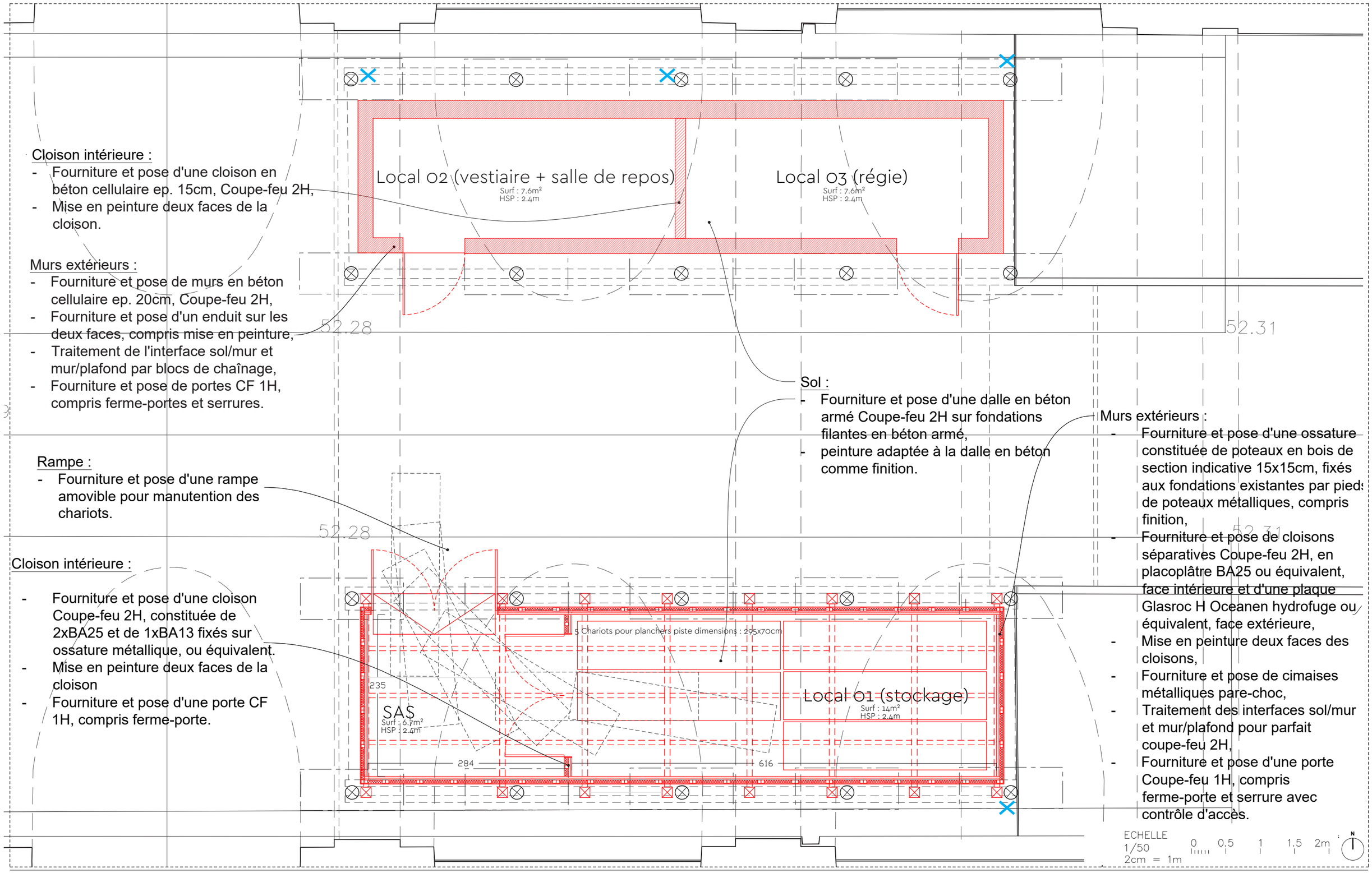
Murs extérieurs :
- Fourniture et pose de murs en béton cellulaire ep. 20cm, Coupe-feu 2H,
- Fourniture et pose d'un enduit sur les deux faces, compris mise en peinture,
- Traitement de l'interface sol/mur et mur/plafond par blocs de chaînage,
- Fourniture et pose de portes CF 1H, compris ferme-portes et serrures.

Rampe :
- Fourniture et pose d'une rampe amovible pour manutention des chariots.

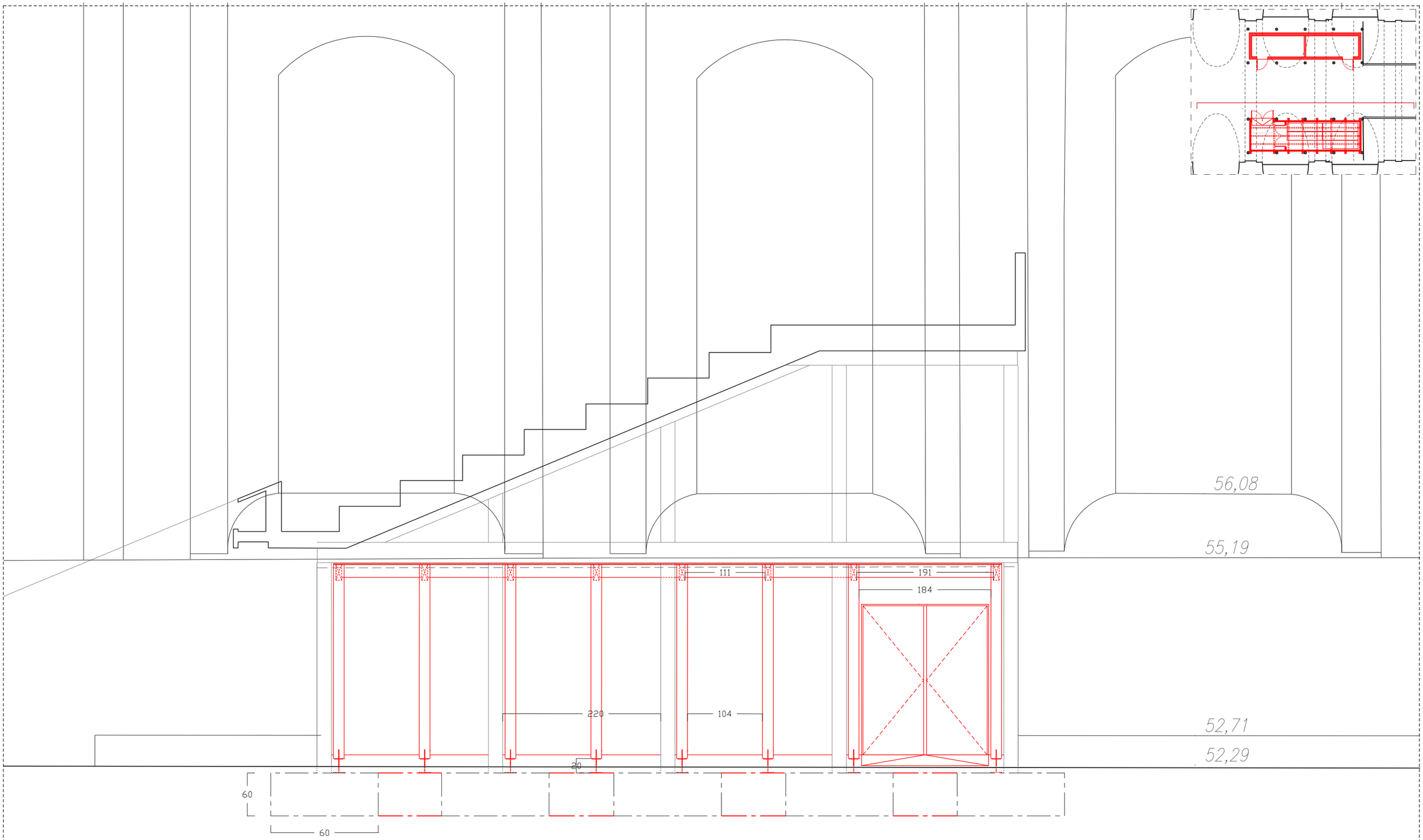
Cloison intérieure :
- Fourniture et pose d'une cloison Coupe-feu 2H, constituée de 2xBA25 et de 1xBA13 fixés sur ossature métallique, ou équivalent.
- Mise en peinture deux faces de la cloison
- Fourniture et pose d'une porte CF 1H, compris ferme-porte.

Sol :
- Fourniture et pose d'une dalle en béton armé Coupe-feu 2H sur fondations filantes en béton armé,
- peinture adaptée à la dalle en béton comme finition.

Murs extérieurs :
- Fourniture et pose d'une ossature constituée de poteaux en bois de section indicative 15x15cm, fixés aux fondations existantes par pieds de poteaux métalliques, compris finition,
- Fourniture et pose de cloisons séparatives Coupe-feu 2H, en placoplâtre BA25 ou équivalent, face intérieure et d'une plaque Glasroc H Oceanen hydrofuge ou équivalent, face extérieure,
- Mise en peinture deux faces des cloisons,
- Fourniture et pose de cimaises métalliques pare-choc,
- Traitement des interfaces sol/mur et mur/plafond pour parfait coupe-feu 2H,
- Fourniture et pose d'une porte Coupe-feu 1H, compris ferme-porte et serrure avec contrôle d'accès.



ETAT PROJETÉ COUPE LONGITUDINALE SUD - LOCAL DE STOCKAGE



ECHELLE
1/50
2cm = 1m

0 0.5 1 1.5 2m

N

MAÎTRE D'OUVRAGE
Fondation d'Aumale
15 Rue du Connétable -
60500 Chantilly

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes - Rémi Fromont, ACMH
136, rue de Bagnolet - 75020 Paris

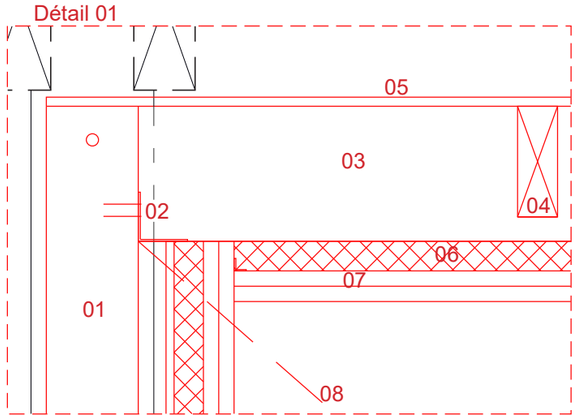
PROJET
Domaine de Chantilly - Grandes écuries
Aménagement de locaux CF sous gradins du Dôme
PRO-DCE

DOCUMENT
Rapport de présentation

Coupe longitudinale Sud - Local de stockage

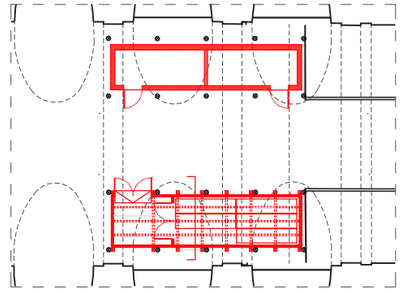
DATE
04/2026

ETAT PROJETÉ COUPE TRANSVERSALE - LOCAL DE STOCKAGE



01 : Poteau en bois (Section indicative 15 x 15cm)
02 : Equerre fixée au poteau
03 : Madrier en bois (Section indicative 22 x 8cm)
04 : Basting (Section indiactive 6.5 x 18)
05 : Panneaux OSB (15 mm)
06 : Isolant
07 : Panneaux BA25 ou équivalent
08 : Croix de Saint-André métallique

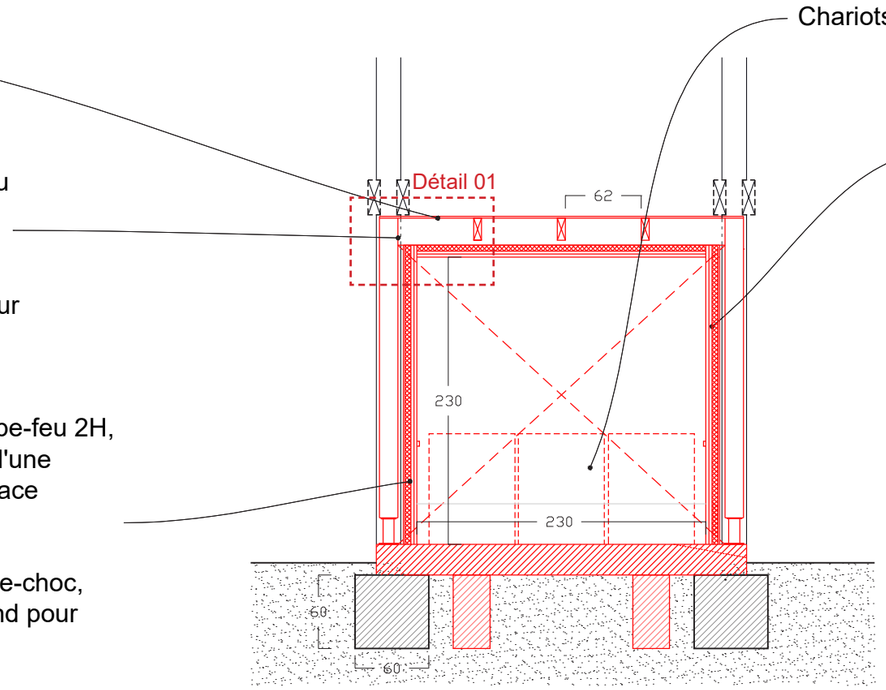
ECHELLE
1/10
10cm = 1m
0 0.1 0.2 0.3 0.4 0.5m



Toiture:
- Panneaux d'OSB (15 mm)

Plafond:
- Fourniture et pose d'un plafond coupe-feu 2H composé de deux plaques de placoplâtre BA25 ou équivalent et d'un isolant type isoconfort 35 ou équivalent,
- Mise en peinture une face du plafond,
- Fourniture et pose de plaques OSB pour finition sur face extérieure du plancher haut.

Murs extérieurs:
- Fourniture et pose de cloisons séparatives Coupe-feu 2H, en placoplâtre BA25 ou équivalent, face intérieure et d'une plaque Glasroc H Oceanen hydrofuge ou équivalent, face extérieure,
- Mise en peinture deux faces des cloisons,
- Fourniture et pose de cimaises métalliques pare-choc,
- Traitement des interfaces sol/mur et mur/plafond pour parfait coupe-feu 2H.



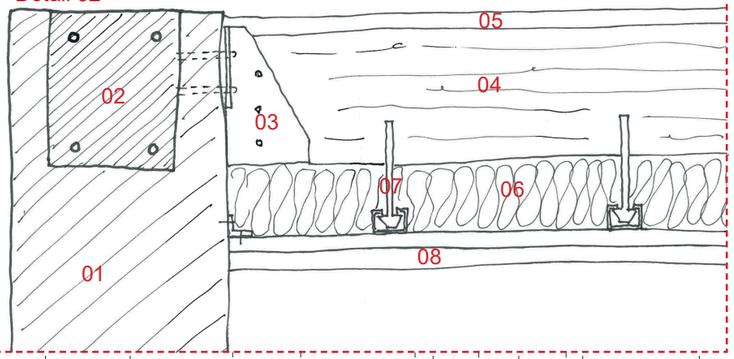
Exosquelette :

Fourniture et pose d'une ossature en bois constituées de :
- Poteaux de section indicative de 15x15cm sur pieds métalliques (hauteur = 20cm) fixés sur fondations existantes,
- Madriers en bois de section indicative de 8x22cm, assemblés aux poteaux,
- De bastaings de section indicative de 6.5x18cm, assemblés aux madriers.
- De croix de saint-André métalliques de part et d'autre de l'ossature en bois.

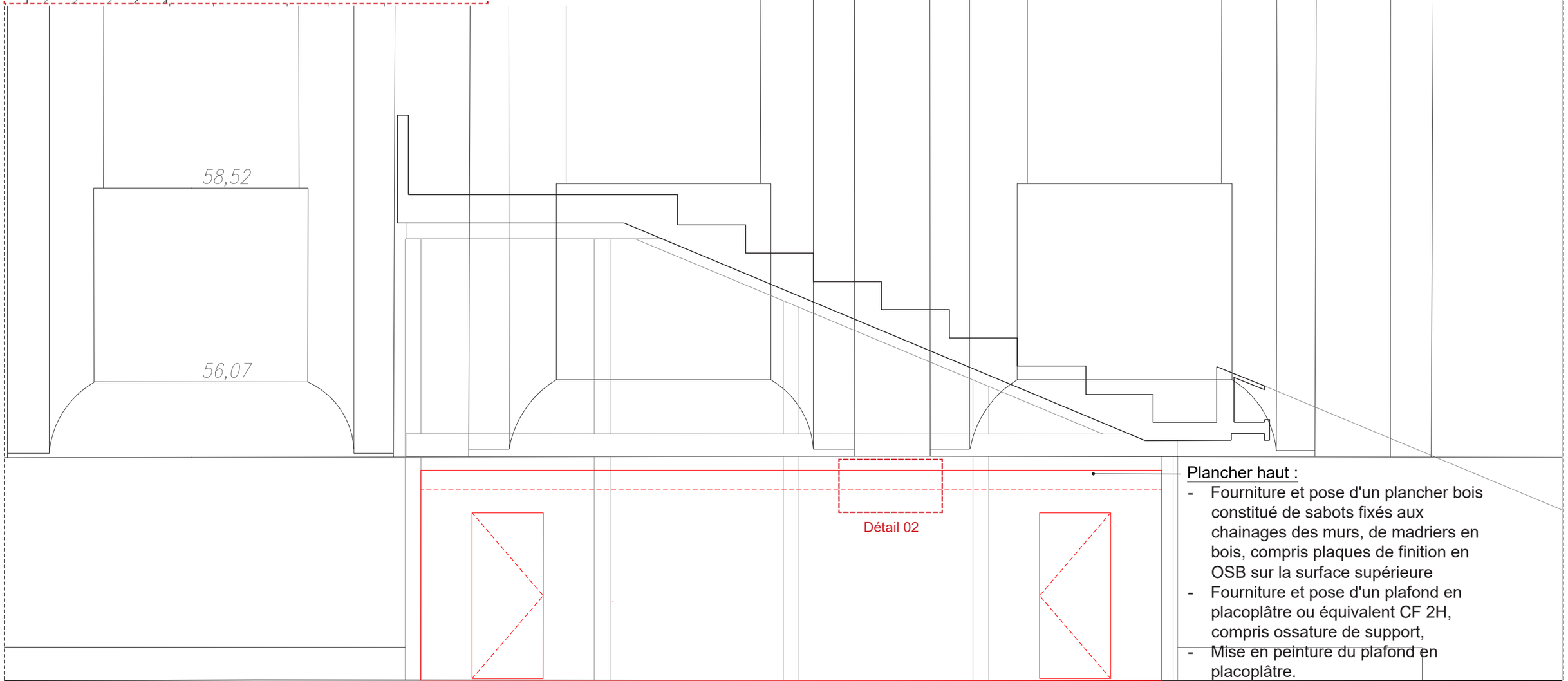
ECHELLE
1/50
2cm = 1m
0 0.5 1 1.5 2m

ETAT PROJETÉ COUPE LONGITUDINALE NORD - LOCAL RÉGIE ET VESTIAIRE

Détail 02



01 : murs en béton cellulaire
02 : chainage en béton armé coulé
03 : sabot fixé aux murs
04 : madriers en bois
05 : panneaux OSB
06 : Isolant
07 : Suspentes et rails métalliques
08 : Panneaux BA25 ou équivalent



Plancher haut :

- Fourniture et pose d'un plancher bois constitué de sabots fixés aux chainages des murs, de madriers en bois, compris plaques de finition en OSB sur la surface supérieure
- Fourniture et pose d'un plafond en placoplâtre ou équivalent CF 2H, compris ossature de support,
- Mise en peinture du plafond en placoplâtre.

ECHELLE
1/50
2cm = 1m
0 0.5 1 1.5 2m
N

MAÎTRE D'OUVRAGE
Fondation d'Aumale
15 Rue du Connétable -
60500 Chantilly

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes - Rémi Fromont, ACMH
136, rue de Bagnolet - 75020 Paris

PROJET
Domaine de Chantilly - Grandes écuries
Aménagement de locaux CF sous gradins du Dôme
PRO-DCE

DOCUMENT
Rapport de présentation
Coupe longitudinale Nord - Local régie et vestiaire

DATE
04/2026

ETAT PROJETÉ PROGRAMME DE TRAVAUX

LOT UNIQUE - INSTALLATIONS DE CHANTIER - GROS-ŒUVRE - PLÂTRERIE - INSTALLATIONS TECHNIQUES

Généralités :

- L'entreprise titulaire du présent marché devra réaliser une étude des sols afin de déterminer leur capacité portante et dimensionner les fondations.
- Les notes de calculs, le dimensionnement et mode opératoire des fondations et des dalles en béton armé devront être fournis par l'entreprise titulaire du marché avant les travaux pour validation par l'architecte.

1. Installations communes de chantier :

- Constat d'huissier,
- Accès au chantier balisé, sols protégés,
- Mise en place d'une base-vie de chantier (réfectoire, WC, salle de réunion, vestiaires...), Compris repli à la fin des travaux,
- Branchements en eau et électricité,
- Mise en place d'une zone de stockage, compris repli à la fin des travaux,
- Mise en place de protections au niveau des ouvrages existants (structure porteuse des gradins, murs extérieurs de la nef Ouest, pavés ...),
- Tri et évacuation des gravois,
- Replis et nettoyage de fin de chantier.

2. Travaux de gros-œuvre :

A la charge de la maîtrise d'ouvrage :

- Dépose en recherche en conservation des sols existants et des sols pavés, compris supports pour réalisation des tranchées,
- Fouilles pour réalisation des tranchées d'amenée des réseaux électriques,
- Remblais des terres issues de la tranchée, compris évacuation des terres excédentaires,
- Repose des pavés compris fourniture et pose d'un support en lit de sable,
- Dépose en conservation des rideaux existants, compris repose à la fin des travaux.

Hypothèse : La deuxième couche de sol (profondeur entre -0.2m à -2.45m) dispose de la capacité portante nécessaire à la mise en œuvre des fondations.

- Fouilles pour fondations superficielles à -0.7m du sol intérieur (hauteur des fondations actuelles des gradins),

Nota : L'entreprise devra protéger les structures porteuses des gradins existants par tous moyens et veiller à la stabilité de l'ensemble.

- Remblais avec terres issues des fouilles au pourtour des semelles, compris évacuation des terres excédentaires issues des fouilles,
- Fourniture et pose d'un béton de propreté pour assise au sol, coulé à pleine fouille sur 5cm environ,
- Fourniture et pose de semelles superficielles en béton armé disposées entre les poteaux des gradins de type filantes de dimensions indicatives : section carrée de 60 x 60 x largeur du local, compris armature pour semelles,

Nota : l'entreprise titulaire du présent marché devra fournir les notes de calcul, les plans d'exécution, le dimensionnement des fondations et le mode opératoire pour la réalisation des fondations.

- Fourniture et pose de dalles en béton armé de section indicative de 25cm d'épaisseur sur semelles de fondations.
- Mise en peinture sur dalles béton des deux locaux.

3. Travaux de plâtrerie et planchers :

Nota : Les degrés coupe-feu des murs extérieurs et intérieurs, sols et plafonds sont de 2H pour l'ensemble des locaux.

Local de stockage :

- Fourniture et pose d'une ossature en bois constituée de :
 - Poteaux en bois de section indicative 15x15cm, posés sur pieds métalliques (hauteur=20cm) fixés à la dalle en béton,
 - Madriers en bois de section indicative de 8x22cm, fixés aux poteaux bois,
 - Bastaings de section indicative de 6.5x18cm, assemblés aux madriers,
 - Croix de Saint-André métalliques pour contreventement de l'ossature,
 - Mise en peinture pour finition de l'ossature bois et des pieds métalliques.
- Fourniture et pose de cloisons coupe-feu 2H en placoplâtre ou équivalent (BA25 + isolant + plaque Glasroc H Oceanen), fixés sur ossature métallique, compris joints acryliques et mise en peinture deux faces,
- Fourniture et pose d'un plafond coupe-feu 2H en placoplâtre ou équivalent (BA25 + isolant),
- Fourniture et pose de panneaux OSB ou équivalent pour finition supérieure du plafond,
- Traitement des interfaces sol/murs et murs/plafond pour parfait coupe-feu 2H.

Nota : les nuances et teintes des finitions sont au choix de l'architecte.

Local régie et vestiaire :

- Fourniture et pose de murs en béton cellulaire d'une épaisseur de 20cm CF 2H, type Ytong Compact 20 ou équivalent, compris blocs pour chaînages en béton armé coulé sur site,
- Fourniture et pose de cloisons séparatives en béton cellulaire d'une épaisseur de 15cm CF 2H, type Ytong Compact 15 ou équivalent, compris enduit de finition,
- Fourniture et pose de planchers coupe-feu en bois, constitués de sabots fixés sur les chaînages des murs, de madriers en bois et de plaques type OSB pour finition sur la partie supérieure du plancher,
- Fourniture et pose d'un plafond en placoplâtre ou équivalent, coupe-feu 2H, constitué d'une ossature métallique suspendue au plancher en bois, de deux plaques de plâtre BA25 et d'un isolant, compris mise en peinture,
- Traitement des interfaces sol/murs et murs/plafond pour parfait coupe-feu 2H.

Nota : les nuances et teintes des finitions sont au choix de l'architecte.

4. Travaux de menuiserie :

- Fourniture et pose d'une rampe amovible pour manutention des chariots au niveau du local de stockage, compris finition,
- Fourniture et pose de deux portes coupe-feu 1H à simple vantail, compris ferme-portes,
- Fourniture et pose de deux portes coupe-feu 1H à deux vantaux, compris ferme-portes,
- Fourniture et pose de serrures au niveau des portes extérieures des locaux,

Nota : Les portes ouvertes seront reliées au Poste de sécurité.

- Fourniture et pose de cimaises métalliques pare-choc au niveau du local de stockage sur tout le pourtour des murs,
- Fourniture et pose de plinthes en Mepla au niveau des deux locaux, compris mise en peinture.

5. Installations techniques :

A la charge de la maîtrise d'ouvrage :

- Dépose en conservation des prises et interrupteurs existants et déplacement, compris provisions pour remplacement des équipements défectueux,
- Amenée des réseaux électriques depuis le tarif jaune, le long de la cours des chenils,
- Fourniture et pose de fourreaux pour passage de câbles électriques depuis le tarif jaune vers le local technique.

A la charge de l'entreprise :

- Fourniture et pose d'un tableau électrique (120 KVA) dans le local technique,

Nota : le tableau électrique sera dimensionné par l'entreprise en fonction des besoins qui seront communiqués par la maitrise d'ouvrage.

- Fourniture et pose d'un éclairage type plafonnier, au niveau du local de stockage et du sas, compris branchements,
- Fourniture et pose de têtes de détection incendie au niveau de l'ensemble des espaces, compris branchements,
- Fourniture et pose de diffuseurs sonores d'alarme incendie dans les locaux, compris branchements,
- Fourniture et pose de blocs d'éclairage de secours au niveau de l'ensemble des locaux (4 blocs d'éclairage de secours),
- Fourniture et pose de deux ventilations type VMC dans les deux locaux, compris fourniture et pose de clapets coupe-feu.